

Notions d'espèce, de lignée et de caractère héréditaire

L'essentiel des connaissances

* **Espèce** : ensemble d'individus présentant entre eux des ressemblances morphologiques, biochimiques, chromosomiques et comportementales (critère de ressemblance) et qui ont le pouvoir de se reproduire, dans les conditions naturelles, pour donner des descendants fertiles (critères d'interfécondité).

* **Lignée** : ensemble d'individus d'une même espèce présentant en commun des caractères transmis de façon stables sur plusieurs générations. On parle aussi de race pour les animaux, de variété pour les végétaux et de souche pour les microorganismes.

* **Caractères héréditaires** : ce sont les caractères transmis génétiquement des parents aux descendants et ils sont de trois types :

- les caractères héréditaires spécifiques présents chez tous les individus de l'espèce.

- les caractères de lignée qui caractérisent les individus de la même lignée.

- les caractères héréditaires individuels qui varient, dans l'espèce, d'un individu à un autre.

Un caractère se manifeste par deux ou plusieurs formes d'expression appelées phénotypes.